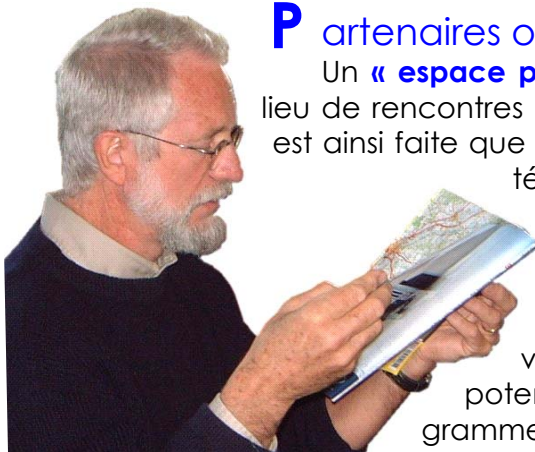


De biefs en écluses



ARECABE - Lettre aux adhérents N°22



Partenaires ou concurrents ?

Un « **espace partagé** » peut et doit devenir un lieu de rencontres convivial mais la nature humaine est ainsi faite que chacun pense d'abord à sa vérité, et tend à mettre en avant les prérogatives qui soutiennent ses options. Et le partenaire d'un moment, dont les projets semblaient si conciliables, peut devenir tout à coup un concurrent potentiel quand il va s'agir de programmer une action, distribuer des moyens, mettre en avant des priorités.

Comme le débat du dernier colloque nous l'a montré, les attentes sont diverses ; et elles peuvent rapidement devenir contradictoires.

La Charte des Usagers doit être un outil pour contourner ce problème ; la réflexion est engagée, et nous y convions toutes les personnes de bonne volonté. Mais il faudra savoir aller au-delà des bonnes intentions et des déclarations de principe. Exprimer des idées ne pourra pas être suffisant ; il nous faut travailler sur du concret. Élaborer des règles d'usage et de bonne conduite, bien sûr, mais aussi proposer les équipements matériels les mieux adaptés pour satisfaire l'ensemble des usagers. Et si certains équipements communs peuvent aller de soi, d'autres peuvent générer des tensions, et éventuellement des désaccords profonds.

Pour notre part, nous n'oublions pas que l'objectif de l'ARECABE est une remise en navigation. Nous serons donc toujours soucieux de proposer des équipements qui s'accordent avec cette perspective, et attentifs aux démarches qui programment ces aménagements. Vous avez bien dit « partenaire » ?

Les échos de ce partenariat, nous les avons testés dans diverses rencontres, avec les élus du montluçonnais et de la vallée du Cher, auprès du Conseil Régional dans le cadre de l'Entente des canaux du Centre France. Nous avons soutenu l'avenir du Canal de Berry dans des manifestations les plus diverses : chez nous bien sûr à Saint-Amand-Montrond, mais aussi sur les bords du canal latéral à la Loire, à Mantelot, et sur les rives de l'Yonne et du canal du Nivernais à Clamecy.

Au travers de toutes ces démarches, nous avons pu constater combien il était important de **crédibiliser nos propositions par des exemples concrets**. L'inventaire topographique en cours nous y aidera beaucoup. Mais nous devons également contribuer à construire des projets et être en mesure de présenter des solutions techniques pertinentes aux aménageurs potentiels.

Ce pourrait être un bon sujet pour l'édition 2005 des Journées de l'ARECABE.

Canaliquement vôtre,

Le Président, Jean-Claude CAILLOUX

ARECABE - ASSOCIATION POUR LA RÉOUVERTURE DU CANAL DE BERRY -
B.P.314 18103 VIERZON Cedex - Tél : 06 81 04 67 86 - Fax 02 48 52 03 72
info@arecabe.org -

www.arecabe.org

SOMMAIRE

Actualités

Navigabilité en Vallée du Cher
L'aqueduc avait des faiblesses
Navigation électrique

L'entente des canaux du Centre France

Le Canal du Nivernais

La vie de l'association

Ajistes et Arecabistes
Excursion à Auxerre
Expo à Mantelot
Expo à St Amand-Montrond
Expo à Montluçon
Expo à Clamecy
Le point sur la topographie
...

Le chiffre du trimestre : 950

C'est le nombre total d'adhérents pour les sept associations de l'Entente des canaux du Centre-France.



Photo couverture :
Le Canal de Berry à
Sancoins.

N°22
Décembre 2004